

Le racisme dans nos milieux de travail

Voici des exemples de comportements de membres de la direction envers les personnes noires, autochtones, asiatiques et autres personnes racialisées qui ont été jugés discriminatoires dans des causes relatives aux droits de la personne.

Comportements de la direction

- Rendement au travail critiqué de manière excessive
- Supervision exagérée
- Répartition inégale de la charge de travail
- Dérogation aux engagements liés à l'emploi
- Réaffectation des tâches de travail
- Attribution de tâches moins valorisantes
- Refus d'accorder la cote de sécurité voulue
- Refus d'accorder des possibilités de perfectionnement liées à l'emploi (conférences, cours, détachement)
- Mesures disciplinaires sévères
- Refus d'accorder un espace ou des outils de travail adéquats
- Refus d'accorder des possibilités à cause de « différences »

Voici des exemples de comportements culturels en milieu de travail dirigés contre des personnes noires, autochtones et asiatiques et d'autres personnes racialisées qui ont été jugés discriminatoires dans des causes relatives aux droits de la personne.

Comportements culturels au travail

- Blagues à caractère racial
- Stéréotypes culturels
- Remarques méprisantes à l'égard de groupes ethniques ou raciaux
- Insultes
- Exclusion d'une personne d'activités sociales organisées au travail



- Dénigrement de caractéristiques liées à l'origine ethnique, au code vestimentaire religieux, etc.
- Pénalisation des personnes autochtones, noires, asiatiques et d'autres personnes racialisées parce qu'elles ne s'entendent pas bien avec d'autres collègues
- Gestes à connotation sexuelle

Symptômes d'un problème

Le racisme dans les pratiques de gestion et la culture de nombreux lieux de travail est un symptôme d'un plus vaste problème. Les éléments suivants en sont souvent des manifestations :

- Nombre peu élevé de personnes autochtones, noires et asiatiques et d'autres personnes racialisées dans le lieu de travail
- Taux de départ plus élevés parmi les personnes autochtones, noires, asiatiques et autres personnes racialisées
- Ségrégation des personnes autochtones, noires, asiatiques et d'autres personnes racialisées dans des postes moins désirables
- Absence de personnes autochtones, noires, asiatiques ou d'autres personnes racialisées dans les postes de direction

